

Comment EDVANCE va siphonner les compétences de l'Ingénierie Nucléaire...

Les Directions d'EDF et Framatome ont communiqué cette semaine auprès des organisations syndicales de chaque entreprise, leur souhait de faire évoluer les statuts de la Société EDVANCE (80% EDF, 20% Framatome) en lui donnant une capacité de recruter en propre.

Profitant du contexte actuel, où tous les regards sont portés sur le projet de réorganisation du Groupe EDF, la Direction EDF dégage 2 projets majeurs pour notre ingénierie :

- ⇒ **Transfert des équipes EDVANCE EPR2 à Lyon**
- ⇒ **Recrutement en propre de salariés au sein d'EDVANCE**

Rappelez-vous : lors de la création de « NICE » (devenue ensuite EDVANCE), la Direction d'EDVANCE avait pourtant « juré-craché » que le gréement des équipes d'ingénierie se ferait uniquement par des mises à disposition (MAD) de salariés d'EDF et Framatome. Mais aujourd'hui elle déploie son argumentaire et indique que :

- Les maisons-mères ont des difficultés à pourvoir les effectifs nécessaires aux activités.
- Le statut IEG (Industries Electriques et Gazières) des salariés d'EDF est un frein avec un taux horaire trop élevé qui fait perdre de la rentabilité à l'ingénierie.
- A contrario, les MAD par Framatome sont plus compétitives et leur nombre a largement augmenté par rapport à ce qui était initialement prévu. Cela ne satisfait pas EDF car la présence de Framatome dans la structure est renforcée.
- La part de sous-traitance (>50%) est trop importante, les compétences associées sont volatiles et le risque important.

Ces arguments sont simplistes et les objectifs réels à plus long terme ne sont clairement pas avoués : créer une machine à ajuster les ressources d'ingénierie, optimisée sur le plan financier par du dumping social.

Et si l'objectif de diminuer le taux de sous-traitance est soutenu par la **CFDT**, il pourrait tout à fait se faire sans en passer par là !

Car pour la **CFDT**, ce projet aurait des conséquences néfastes :

- **Création d'une filiale concurrente** des structures d'ingénierie des maisons mères.
- **Aucune garantie sociale** pour les salariés Edvance (embauchés sous convention SYNTEC)
- **Complexification des fonctionnements et des interfaces** entre les 4 typologies différentes de salariés : EDF/FRAMATOME/EDVANCE/PRESTATAIRES.
- **Risques pour la GPEC** et la gestion des **parcours professionnels**
- **Fragilisation** des accords sur la **propriété intellectuelle...**

A terme, c'est toute l'ingénierie historique de Framatome et d'EDF qui risque de disparaître au profit d'EDVANCE.

La **CFDT** est toujours intervenue pour une meilleure coopération entre les entreprises **EDF** et **Framatome**, afin qu'elles redeviennent des partenaires industriels et non des concurrents. Une relation client-fournisseur, poussée à outrance, axée sur les seuls aspects contractuels, serait néfaste à la bonne réalisation de nos grands projets.

Dans ce contexte, la **CFDT** :

- **Milite pour que des expertises soient diligentées** dans les instances de Framatome et EDF.
- **Rencontrera les différents acteurs de la filière nucléaire française** afin d'obtenir des garanties et des réponses sur ce dossier stratégique pour nos deux sociétés.
- **Demande l'ouverture d'une négociation** associant l'ensemble des parties prenantes.

**L'ensemble de vos élus CFDT continuent à se mobiliser pour
la réussite et la pérennité de la filière nucléaire française.**

